

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

EURL A CONTRE FIL Agencement

Au capital de 2 000 Euros

3 rue de Courtry 77580 GUÉRARD

RCS en cours d'immatriculation

Le 28/11/2023 à 14h00, est présent au siège de la société, le soussigné :

- Madame Audrey BOUSKELHA née le 05/04/1986 à PARIS (75013), de nationalité française, célibataire, demeurant 3 rue de Courtry à Guérard (77580),

Représentant la totalité des parts sociales afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par Madame Audrey BOUSKELHA, présidente de cette assemblée est :

Nomination de la gérance

RESOLUTION N°1 :

Nomination aux fonctions de gérance telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- Madame Audrey BOUSKELHA née le 05/04/1986 à PARIS (75013), de nationalité française, célibataire, demeurant 3 rue de Courtry à Guérard (77580),

-

La rémunération de la gérance sera déterminée ultérieurement.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 2 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à GUÉRARD, le 28/11/2023

Signature de l'associé unique :

<u>Audrey BOUSKELHA</u>